

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
LARDIER et VALENÇA**

22 DEC. 2017

Bureau du Courrier N°3

Département des  
HAUTES-ALPES

DELIBERATION N° 63 -2017

Nombre de Conseillers : 10

Séance du 13 DÉCEMBRE 2017

En exercice : 10

Présents : 7

Votants : 8

L'an deux mille dix-sept le mercredi treize décembre à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 5 décembre s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

**Présents:** M. COSTORIER Rémi, M. MARTIN Roger, M. NOMIUS Jean-Pierre, M. ROBERT Joël, Mme STEFANI Noëlle, Mme BLANC Danielle, M. MEYSSONNIER Gérard

**Absents excusés :** M.POUILLARD Pierre donne pouvoir à Mme STEFANI Noëlle.

Mme TRUCH Céline donne pouvoir à M.MARTIN Roger

**Absent non excusé :** M. FAURE Jean-Claude

**Secrétaire de séance :** Mme BLANC Danielle

**Objet :** choix du prestataire déneigement pour le Plan de Lardier

M. NOMIUS Jean Pierre quitte la salle et ne participe pas au vote.

Monsieur Le Maire rappelle que la Commune a élaboré une convention de déneigement et que conformément à l'article 10 de la loi n° 99-574 du 9 juillet 1999 qui permet aux exploitants agricoles de participer au déneigement des routes, l'exploitant agricole peut apporter son concours à la commune. M. NOMIUS Jean Pierre, exploitant agricole sur la commune, propose ses services.

Pour sa participation au déneigement, Monsieur Le Maire propose que la rémunération de l'agriculteur soit fixée à 70 € de l'heure avec une part fixe 200€.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

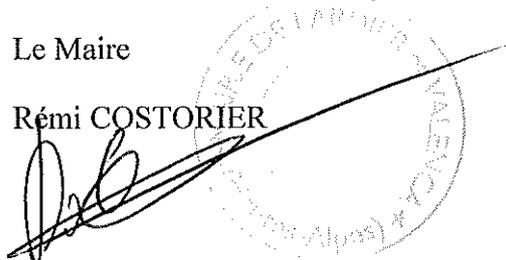
- Autorise Monsieur Le Maire à signer la convention de participation au déneigement avec l'agriculteur concerné.

- Les crédits budgétaires seront prévus aux budgets des exercices concernés.

Fait et délibéré le 13 décembre 2017

Le Maire

Rémi COSTORIER

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MUNICIPALITE DE LA COMMUNE DE LARDIER ET VALENÇA' around the perimeter. The signature is written in a cursive style and is positioned over the lower right portion of the stamp.